

## Encadrant(e) technique d'Insertion Poste basé à Amiens

### L'ASSOCIATION

Créée en 1969 et reconnue d'utilité publique en 1998, l'Îlot accueille, héberge et accompagne vers la réinsertion des personnes en grande difficulté.

Depuis plus de 50 ans désormais, l'association a toujours choisi de porter une attention toute particulière aux personnes sortant de prison ou encore sous-main de justice, dont l'accompagnement est le moteur pour imaginer des dispositifs novateurs de réinsertion. L'association a développé une expertise reconnue par les pouvoirs publics (administration pénitentiaire, emploi, affaires sociales). Elle met tout en œuvre pour permettre à ses bénéficiaires de se réintégrer dans la société, afin d'éviter les situations de précarité sociale et d'exclusion qui mènent à la récidive.

L'Îlot est basé en région parisienne, à Amiens (Picardie) et à la Seyne sur Mer (Var) avec 5 maisons d'accueil et 3 groupes d'ateliers d'insertion professionnelle.

### CONTEXTE

Les Ateliers de l'Îlot trouvent naturellement leur place dans la réalisation de l'objectif de l'Îlot de réinsérer des personnes rejetées de la société et en grande détresse, notamment celles qui font ou ont fait l'objet d'une peine de justice. L'insertion par l'emploi est essentielle pour assurer une reprise d'autonomie et conforter la réintégration dans un rôle citoyen.

Ce sont en tout 60 postes en CDDI (contrat à durée déterminée insertion) qui sont proposés :

- 34 postes à l'Îlot gourmand, à la fois self-restaurant pour les particuliers, cuisine centrale pour les associations ou les collectivités, et traiteur pour les réceptions de particuliers ou d'entreprises.
- 16 postes à Auto Bleue, le garage de l'Îlot, qui assure des prestations de mécanique et de nettoyage aussi bien pour des particuliers que pour des professionnels.
- 10 postes à l'AgrÎlot, qui forme et professionnalise sur le secteur agricole.

### Descriptif du Poste

Sous la responsabilité du Responsable des ateliers chantiers d'insertion, l'**encadrant(e) technique d'insertion en mécanique automobile** aura pour mission principale de garantir à la fois l'efficacité de la production, la rentabilité de son atelier et la progression socio-professionnelle des salarié-e-s.

#### RELATIONS :

**En interne :** les CIP, l'ETI de l'atelier carrosserie, l'Agent administratif des ateliers, les salariés en insertion.


**En externe :** clientèle et partenaires.

#### MISSIONS :

##### 1. Production

- Réaliser des devis en lien avec la secrétaire comptable.
- Poser des diagnostics à l'aide des outils et logiciels appropriés
- Assurer la réparation de véhicules « toutes marques » en mécanique:
  - remise en état, réparation de moteurs diesel et essence, interventions sur les systèmes (freinage, amortisseurs, embrayages, boîtes de vitesse, distribution, direction, changement de pneumatiques)

## Encadrant(e) technique d'Insertion Poste basé à Amiens

- 
- Remplir les OR.
  - Commander et gérer le stock de pièces détachées
  - Superviser l'activité d'entretien des locaux et des extérieurs.
  - Faire respecter les règles de qualité.
  - Assurer les coûts de production dans les meilleures conditions (productivité).
  - Conseiller l'établissement sur les tendances, les marchés et canaux de commercialisation
  - Accueillir des publics externes pour présenter les activités des ateliers

### 2. Management

- Encadrer et animer l'équipe de salariés : motiver, valoriser, fixer les objectifs,
- Coordonner les séances d'apprentissage à partir de situations de production : poser le cadre et participer au travail des salariés en insertion.
- Organiser les plannings des agents.
- Veiller à la reconnaissance lors de l'atteinte des objectifs définis.
- Identifier les besoins de formation du personnel.
- Motiver l'équipe de production.
- Échanger avec les salarié-e-s sur les problèmes rencontrés (qualité, délai, ...) : trouver d'un commun accord, des solutions afin d'y remédier.
- Identifier les contraintes spécifiques de certain-e-s salarié-e-s pour trouver les adaptations adéquates.
- Établir les reportings d'activités (techniques, insertion, ...)
- Participer aux recrutements, à l'accueil et au suivi des salarié-e-s en lien avec les Conseillers en Insertion Professionnelle.
- Identifier les atouts et les freins des agents, évaluer les savoir-être, savoir-faire et compétences aux postes de travail.
- Favoriser la construction d'un projet de sortie avec le-la salarié-e
- Insister sur l'importance d'appliquer les procédures et protocoles mis en place dans l'association.
- Veiller au respect des règles de sécurité des personnes, à l'application des règles d'hygiène (rangement et nettoyage de l'atelier)

*Ces tâches sont évolutives*

### SAVOIRS ET SAVOIRS FAIRE REQUIS

- Compétences techniques solides
- Bonne connaissance des normes de sécurité et de la réglementation
- Capacité à travailler en équipe et à gérer les situations d'urgence avec calme et efficacité.
  
- Connaissance et intérêt pour la politique et la réinsertion du public justice
- Savoir accueillir, écouter, accompagner
- Savoir prendre des initiatives, gérer son temps

## Encadrant(e) technique d'Insertion Poste basé à Amiens

- Savoir rédiger des observations
- Savoir se positionner sur les diverses tâches à accomplir et savoir établir des priorités.
- Avoir une capacité de gestion organisationnelle.
- Savoir travailler en autonomie administrative et bureautique.
- Permis de Conduire

### SAVOIRS ETRE ATTENDUS

- Avoir la maîtrise de soi et faire face à des situations diverses.
- Avoir des qualités relationnelles, humaines et une communication adaptée et réfléchie, diplomate et tolérante.
- Être discret par rapport aux informations recueillies, respectueux du secret professionnel.
- Avoir un bon esprit d'analyse et de synthèse.
- Être professionnel face à l'ensemble des situations rencontrées.
- Être force de propositions

### PROFIL DU SALARIE

- Titre d'Encadrant technique d'insertion ou en cours de formation
- Expérience souhaitée de 5 à 10 ans



### SALAIRE ET AVANTAGES

- Salaire selon la convention collective de la FEHAP 1951
- 35 h/semaine. Heures supplémentaires récupérables en repos compensateur.
- Mutuelle familiale avec prise en charge employeur et CSE.
- Tickets restaurants d'une valeur de 9,50 € (prise en charge 60 % par l'employeur).
- Avantages liés au CSE (chèques vacances...) attribués sous certaines conditions.

**La prise de poste est prévue asap dans le cadre d'un CDI à temps plein.**



### CONTACT

Lettre de motivation et CV à adresser exclusivement par mail à [rh@ilot.asso.fr](mailto:rh@ilot.asso.fr)